

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

ALLEMAGNE. — *Francfort, 12 septembre.*

On écrit de Naples, le 29 août :

« La nuit dernière le ministre de la police, général del Caretto, est arrivé ici de Catania, à bord d'un bateau à vapeur du gouvernement, et après un séjour d'à peine vingt heures, il est reparti pour la Sicile. Il a eu une longue conférence avec le roi, mais rien n'en a transpiré, d'où l'on infère qu'il s'agit de prendre des mesures en Sicile, que notwithstanding les pleins pouvoirs qu'il a reçus du roi il n'a pas osé mettre à exécution sans l'approbation de celui-ci. On est fort curieux de connaître l'issue de toutes ces affaires, et plusieurs prétendent de nouveau que le prince Charles joue quelque rôle dans les événements de la Sicile. »

— On écrit de la même ville, le 31 août :

« Quoique le journal officiel de Naples ait déjà annoncé que l'ordre était entièrement rétabli en Sicile, il paraît cependant que les affaires n'y sont pas encore tout-à-fait au clair; à Palerme, on refuse de nouveau l'entrée du port aux navires venant de Gênes, Livourne, Marseille et Venise; ceux de Naples sont seuls admis. »

(*Gazette d'Augsbourg.*)

ANGLETERRE. — *Londres, 15 septembre.*

On savait que S. M. la reine, avec le roi et la reine des Belges, devaient aller hier déjeuner chez S. A. R. la princesse Sophie, aussi un nombre considérable de personnes, élégamment parées, s'était assemblé tout le long de la route de Hammersmith, jusqu'au palais de Kensington, pour voir le royal cortège. Vers deux heures et demie les nobles visiteurs se sont rendus du pont de Westminster à la Tour, où sa majesté et son illustre mère ont pris congé de leurs parens, le roi et la reine des Belges, qui se sont embarqués pour Anvers à bord d'un bateau à vapeur de l'état.

— Le *Courier* publie des dépêches, transmises au gouvernement portugais, par le baron Bomfin. Ces dépêches confirment ce qui a déjà été dit, que les rebelles se sont dirigés par Alcanhoes et Alviela sur Collega; leurs troupes sont harassées de fatigue, et la désertion s'est mise dans leurs rangs.

Le 2 septembre. Les rebelles avaient quitté Alcobaca, et sont arrivés le 3 à une demi-lieue de Santarem, où tout était préparé pour leur opposer une forte résistance, mais ils ont refusé le combat, et se sont retirés à midi.

— Le baron de Bomfin est entré à Santarem, et en est reparti le lendemain, à quatre heures du matin, avec une demi-batterie d'artillerie à cheval, à la poursuite des rebelles, qui, dans la direction du sud, fuient sans cesse devant les troupes constitutionnelles.

PORTUGAL.

Voici la correspondance du *Morning-Post* :

Lisbonne, 6 septembre à midi.

« Les troupes du maréchal Saldanha, après avoir reçu par le vaisseau *San-Martinho* trois pièces d'artillerie de campagne dont elles avaient grand besoin, sont parties le 3 du courant d'Alcobaca; elles sont passées par Rio-Mayor près de Santarem, par Alcanhoes et Alviela et se sont arrêtées à Gallegas, où elles ont établi leur quartier-général.

» Le baron de Bomfin a poursuivi les troupes de Saldanha; mais il paraît avoir voulu éviter un engagement, car ne les ayant pas atteints, il est entré à Santarem.

» Le vicomte Sa da Bandeira est arrivé hier au soir tout inopinément à Lisbonne. Un conseil des ministres a eu lieu ensuite à l'hôtel du ministre des affaires étrangères, M. Castro Pereria; ce conseil a duré jusqu'à deux heures du matin. On assure que le vicomte voudrait avoir recours à un système de terreur et de pillage pour déterminer les maréchaux Saldanha, de Terceira et leurs partisans, à déposer les armes.

» Le bateau à vapeur le *Porto* est arrivé lundi à Lisbonne avec des nouvelles d'Oporto; elles disent que la charte a été proclamée à Braganza, à Chaves, à Villa-Réal, et dans presque toute la province de Tras-os-Montés. Mille hommes de la légion du vicomte das Antas sont rentrés d'Espagne et ont proclamé la charte de don Pedro.

» Hier les ministres ont présenté un rapport aux cortès sur la situation actuelle du pays. Il y est dit entr'autres, qu'une partie du corps du vicomte das Antas est rentrée en Portugal, malgré la défense du gouvernement, mais il paraît que cette défense ne lui a pas été remise par le colonel Barreiros qui en avait été chargé par le cabinet.

» Le *Nacional* de Lisbonne contient des attaques provocatrices contre le ministre anglais à Lisbonne. On assure que le gouvernement portugais a fait des démarches auprès de l'amiral Napier, pour qu'il se rendit à Londres afin de demander le rappel de l'amiral sir William Gage, du commandement de l'escadre anglaise dans le Tage; mais comme on le pense bien, l'amiral Napier n'a pas voulu se charger d'une pareille demande.

» Le général Bacon est toujours en prison; il refuse de s'embarquer pour l'Angleterre.

» On lit dans la correspondance du *Courier* : Le 30 août une conférence a eu lieu à Aljubarotta entre des plénipotentiaires nommés par le maréchal Saldanha et le baron de Bomfin. Dans le désir de prévenir l'effusion de sang, les chefs des deux armées avaient conclu un amnistie de 48 heures. Leurs chargés de pouvoirs n'ont cependant pas pu s'entendre. Les plénipotentiaires nommés par Saldanha ont proposé que la charte jurée par la nation en 1826 fût rétablie et proclamée dans tout le royaume, sauf les modifications que pourraient y apporter les cortès qui seraient élus subséquemment; les commissaires du général Bomfin ont répondu qu'il leur était impossible d'accepter aucune proposition tendant à changer le système constitutionnel existant, qui a été adopté par la nation et par la reine. Le seul point sur lequel on s'est entendu, c'est que les blessés qui tomberaient entre les mains du parti opposé, seraient traités comme ses propres blessés.

» Les amis de Saldanha espèrent toujours qu'il marchera incessamment sur Lisbonne, quoiqu'il se soit retiré à quarante ou cinquante milles de cette capitale, en avant du Tage.

» La reine n'est pas encore accouchée. »

FRANCE. — *Paris, 14 septembre.*

L'expédition commandée par M. le capitaine de vaisseau Dumont-d'Urville, a déjà perdu de vue les côtes de la France. Les bâtimens qui la composent ont été armés et approvisionnés avec le plus grand soin; rien n'a été épargné pour leur assurer tous les éléments de succès. Les autorités du port, et surtout M. le préfet maritime, ont favorisé cette expédition avec une bienveillance constante et digne des plus grands éloges.

Les corvettes l'*Astrolabe* et la *Zélée* ont été renforcées vers la proue ou taille-mer par un fort massif de bois sur lequel on a chevillé un éperon en bronze taillé en forme de scie, pour rendre cette partie plus apte à résister au choc des glaces, et empêcher leurs aspérités de déchirer les cordages: on l'a revêtu d'une double feuille de bronze. Le mât de beaupré a été relié par de nouveaux liens de fer; on a établi à la flottaison une série d'anneaux servant à former une estacade au-devant du navire pour écarter les glaçons. Deux fausses quilles revêtues de feuilles de bronze sont clouées, indépendamment l'une de l'autre, sous la quille des corvettes. Leur membrure a été consolidée pour résister aux rudes assauts de la mer et des glaces.

Les deux bâtimens ont à bord pour deux ans de vin et pour quatorze mois de vivres. Ils ont les matériaux propres à construire des appareils calorifères pour obtenir dans les logemens une douce température, malgré la rigueur des climats. On a embarqué des viandes et des légumes qui doivent conserver leur fraîcheur pendant plusieurs années. Cette conservation de substances alimentaires sans sel s'obtient par des procédés que l'expérience a déjà sanctionnés. Il a été établi à bord des magasins de hardes pour l'équipage, qui sera vêtu pour résister aux froids les plus rigoureux.

Après avoir pourvu à tous les détails de la navigation, on a songé à muir l'expédition de tous les instrumens et appareils nécessaires à une mission scientifique. Le dépôt de la marine a fourni huit montres marines, deux thermomètres de poche et deux compteurs.

Tous les instrumens propres aux recherches magnétiques, physiques ou météorologiques, tous les vases ou réactifs pour l'histoire naturelle, une collection d'ouvrages relatifs aux voyages, aux sciences et à l'étude des langues, ont été mis à la disposition des navigateurs.

La marine française s'associe aux généreux efforts du chef de l'expédition et à l'enthousiasme de ses officiers pour une si noble entreprise. L'équipage est plein d'ardeur et prêt à braver tous les dangers. Une foule nombreuse assistait à l'appareillage et au départ des deux corvettes.

Quelle que soit la destinée qui est réservée à cette nouvelle exploration, les marins, les ingénieurs, naturalistes et dessinateurs qui en font partie espèrent que leurs travaux ne seront pas sans résultat pour les sciences et pour la gloire de la France.

— Tout le monde sait que le Koran interdit aux sectateurs de l'islamisme l'usage des boissons fermentées, ainsi que les dessins représentant des figures humaines. Le sultan Mahmoud a introduit une dérogation à la première de ces prohibitions en faveur du vin de Champagne, persuadé qu'il était que le prophète des musulmans n'aurait pas compris ce liquide délicieux dans l'anathème, s'il en eût savouré seulement le quart d'un verre. Le muphti a partagé l'opinion du glorieux calife, successeur de Mahomet, et, depuis lors, les produits vignicoles du département de Seine-et-Marne trouvent des débouchés avantageux dans la Turquie d'Europe et l'Asie mineure.

Mais le sultan a voulu étendre ses réformes plus loin : il a commandé à l'un des plus habiles orfèvres de Paris un thé complet en argent, et il a recommandé de la manière la plus expresse, contre les prescriptions du prophète, qu'on ciselât, sur chacune des douze tasses, des figures de femme, rien que des figures de femme, mais dans les attitudes les plus gracieuses. Plus le dessin sera voluptueux, a dit sa hauteesse en faisant sa commande, plus il sera prisé. Le génie de l'artiste parisien a voulu se mettre en verve, et l'inspiration s'étant fait attendre, la livraison n'a pas eu lieu dans le terme convenu. De la assignation devant le tribunal de commerce. Après des explications qui promettent un arrangement prochain, l'affaire a été remise à huitaine.

Du 15. — Le mariage de la princesse Marie avec le prince de Wurtemberg sera célébré dans les premiers jours d'octobre à Trianon.

Le prince Frédéric-Guillaume-Alexandre duc de Wurtemberg est né en 1804, il est fils d'une princesse de Saxe-Cobourg, et cousin-germain du duc régnant, du roi Léopold et de la duchesse de Kent ; par conséquent oncle à la mode de Bretagne de la jeune reine d'Angleterre.

Pendant quelque tems, il a été au service de l'empereur de Russie, allié comme on sait à la maison de Wurtemberg. L'*Almanach de Gotha* lui donne le titre de général-major de cavalerie en congé.

Une question se présentera sans doute, celle de savoir si le prince aura dans l'armée française le rang qu'il a occupé en Russie (général de brigade). La loi sur l'état des officiers s'y oppose formellement. Fera-t-on une exception pour l'époux de la princesse Marie ? et si on fait cette exception, la fera-t-on par une loi ou par une ordonnance ?

Ce sera sans doute une occasion de décider si tous les grades accordés aux princes en dehors de toutes les règles de la hiérarchie sont effectifs ou seulement honorifiques. (Débats.)

— On lit dans le *Corsaire* :

« Dans les conversations qui se tiennent à Compiègne on a pu savoir pour quelle raison on nous fait supporter périodiquement la charge de parades militaires inutiles et coûteuses. En passant avec MM. Duchâtel, Guizot et Salvandy, sur la ligne du camp qui fait face à l'Oise, le duc d'Orléans fit remarquer à sa suite de la disposition heureuse des tentes, la beauté imposante du coup-d'œil ; puis il ajouta avec gaieté : « Ceci est une réponse aux manœuvres de Wornesensk. » La Russie est décidément le cauchemar de la branche cadette. »

— Des ordres sévères viennent d'être envoyés dans toutes les principales villes des départemens pour empêcher les associations d'ouvriers. Il paraît que de nombreux rapports faits au ministère annoncent que de toutes parts les associations se réorganisent.

— Les préparatifs de l'expédition contre Constantinople continuent avec vigueur, malgré les négociations avec Achmet. Le rusé bey voulait conjurer le danger qui le menace, en faisant faire des ouvertures par son secrétaire ; mais le général Damrémont, tout en reproduisant le traité qu'il avait déjà proposé à Achmet-Bey, a déclaré qu'il n'arrêterait aucun de ses préparatifs. Il a donc refusé un délai de cinq jours qui lui avait été demandé, et il est probable que l'expédition sera en marche lorsque le bey de Constantinople se résoudra à accepter les conditions imposées. (Débats.)

— Les dernières lettres de Tunis annoncent que le capudan-

pacha, ayant appris par les nouvelles de mer que l'escadre française était entrée dans ce port, n'a eu nulle envie d'y paraître avec sa flotte et qu'il a envoyé un simple petit bâtiment avec son secrétaire à bord pour recevoir le tribut annuel du bey. (*Idem.*)

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On a reçu la dépêche télégraphique suivante :

Bayonne, 13 septembre 1837. — Madrid, le 9.

L'ambassadeur de France à monsieur le ministre des affaires étrangères.

« Six mille carlistes sont dans les environs de Quintanar de la Orden, et paraissent avoir l'intention de se rapprocher de Madrid.

» D. Carlos a quitté Frias le 5, paraissant se diriger sur Cuença par Canete.

» Espartero, renforcé de quatre bataillons de l'armée d'Oraa et des débris de la division Buerens, a écrit du 6 qu'il allait quitter Beteta pour aller couvrir Cuença ou Madrid, dans le cas où le prétendant menacerait la capitale.

» On attend la nouvelle d'un engagement. Madrid jouit de la plus grande tranquillité. »

— La *Quotidienne*, dans ses nouvelles d'Espagne, publie le récit suivant :

« Vous pouvez annoncer comme malheureusement officielle la mort de Quilez. Il a été assassiné par un fanatique, qui se trouvait parmi les 370 prisonniers faits dans la dernière bataille, où commandait le roi en personne. Quilez, ayant reçu l'ordre de veiller au bien-être de ses prisonniers, se rendit auprès d'eux pour s'assurer qu'ils avaient tout ce qui leur était nécessaire et exécuter ainsi les bienveillantes intentions du roi. C'est dans ce moment qu'un misérable lui tira à bout portant un coup de pistolet, qui le laissa raide mort. Les représailles furent terribles. Les soldats de Quilez, exaspérés à la vue du cadavre de leur général, et supposant peut-être un complot formé par les christinos, se jetèrent sur eux avec fureur ; en peu de tems, plusieurs centaines étaient déjà tombés sous leurs coups, et le reste allait périr, lorsque le roi, instruit des malheurs qui arrivaient, accourut au galop, et fut assez heureux pour arrêter la colère de ses troupes ; encore n'y parvint-il qu'avec la plus grande peine. »

— On écrit de Saragosse, le 10 septembre :

« Le chef politique de la province de Teruel mande, à la date du 5, que l'armée d'Oraa a commencé le 3, dans l'après-midi, à échanger quelques coups de fusil avec l'arrière-garde carliste, dans les environs d'Orihuela.

» Le 4, une fusillade plus vive et plus meurtrière a recommencé et elle s'est prolongée de quatre heures du matin à dix heures. Le même jour, Espartero, à deux heures du matin, a quitté Pozinden, se portant vers Orihuela.

» Six prisonniers viennent d'être amenés en ville : parmi eux se trouve un moine qui recrutait pour don Carlos ; l'insolence de cet homme en traversant les rues a failli lui être funeste. La populace a voulu s'emparer de sa personne : elle l'aurait mis en pièces sans la fermeté de l'escorte. L'audace de cet homme ne s'est pas démentie un seul instant : au milieu des vociférations de la populace, il se promenait tranquillement la main sur le front, et répondait aux menaces de mort par un sourire moqueur.

» Don Carlos paraît vouloir se porter vers Valence : il a deux jours d'avance sur les vingt-deux bataillons d'Espartero.

» Oraa, après avoir recueilli, le 7, à Teruel des sommes considérables, s'est empressé de rejoindre le gros de l'armée. Cabrera se rapproche, dit-on, du prétendant avec six bataillons. »

— Les dernières nouvelles de Madrid sont du 9 septembre. A cette date, on n'y était pas sans inquiétude sur un mouvement des carlistes, qui paraissent vouloir s'en rapprocher du côté de la Manche ; mais les dispositions prises par le général Espartero sont de nature à rassurer les esprits sur les suites de cette nouvelle incursion.

Le ministre des finances continue à s'occuper de son département avec plus de zèle et d'activité peut-être que de bonheur. Cependant on espère qu'il pourra trouver quelque argent et rétablir un peu d'ordre dans l'administration dont il est chargé. Une conférence entre le ministre et le président de la commission des finances, M. Ferrer, sur les conclusions du mémoire qu'il a présenté aux cortès, n'a eu d'autre résultat que de faire répartir d'une manière différente le déficit accusé, sans rien changer à la quotité reconnue.

Dans la séance du 7, les cortès se sont occupées d'une proposition de M. Suances qui demande la mise en accusation de M. Pio Pita, ministre actuel des finances, pour des faits qui remontent à son administration précédente au département de l'intérieur : mais quoique l'assemblée soit très-mal disposée envers M. Pio Pita, la proposition de M. Suances, faiblement discutée, ne sem-

ble pas avoir chance d'être adoptée. Le député Fontan a fait observer qu'il était ridicule de s'occuper de pareilles misères quand l'ennemi se montrait impunément à quatorze lieues de la capitale.

PAYS-BAS. — *Gand*, 16 septembre.

Malgré tous les efforts de la patrioterie, il a été impossible d'organiser la garde civique à Gand, et si on en excepte les grades et les emplois rétribués, qui partout ont leurs titulaires, il serait très-difficile de trouver à Gand un garde civique habillé et de bonne volonté. Cependant depuis quelques jours l'état-major de cette garde en expectative se donne un mouvement extraordinaire pour montrer aux fêtes de septembre seulement une compagnie de cette garde, en tenue; nous croyons que toutes les peines que se donne M. le colonel *in partibus* Coppens, seront inutiles, à moins qu'il ne se décide à habiller, aux frais du gouvernement, quelques prolétaires désireux de se procurer un habit. Au reste, cette parade, si elle s'exécute, ne rendra point la vie à notre garde civique, décemment enterrée.

(*Messageur.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 20 septembre.

On a communiqué à l'*Indépendant* de Bruxelles l'article qui suit et qui se range naturellement parmi les belles choses que ce journal a récemment débitées sur l'industrie et les progrès du commerce en Belgique :

« Un événement inattendu, un fait dont l'existence paraissait chimérique, s'est enfin réalisé : *l'art de diriger les ballons est trouvé*. Cette sublime découverte, dont les conséquences sont incalculables, est due aux recherches, aux études profondes d'un conducteur des ponts et chaussées, M. Guillaume Van Esschen, natif de Bruxelles.

» Le système de l'auteur est aussi simple qu'ingénieux et l'effet en est infailible. Au moyen de son application, et à l'aide d'un nouveau genre de ballon également inventé par lui, l'aéronaute pourra, dans un état atmosphérique ordinaire, se diriger en tous sens, avec la plus grande rapidité, à sa volonté. Seulement, en cas de vents contraires et impétueux, le ballon ne pourra faire de rapides progrès. Sous ce rapport il pourra être comparé aux bateaux à vapeur; il résiste au courant, aux obstacles et les maîtrise en quelque sorte. »

— On lit dans le *Courrier Belge* :

« Le *Lynx* contient des dénonciations tellement précises et violentes qu'il nous semble impossible que la presse gouvernementale garde plus long-tems un silence que le public n'est que trop disposé à prendre pour un aveu. »

— On lit dans l'*Eclaireur de Namur* :

« Le *Lynx* signale un escamotage-monstre, commis sous l'ancien ministre de la guerre, et signale nominativement les coupables qui paraissent avoir été favorisés par l'ineptie de la cour des comptes. Voici le fait : le budget de la guerre était obéré en 1832 de fr. 7,343,992 10 qui furent diminués pendant les trois années suivantes de fr. 4,922,817 80 par les retenues autorisées sur la solde. Mais il n'a été tenu compte que de la moitié. Dans quelles poches sont passés les fr. 2,461,408 90 ? Le *Lynx* désigne si directement deux fonctionnaires, que ces messieurs ne peuvent se soustraire à l'obligation de rendre leurs comptes en justice, s'ils ne veulent passer aux yeux du pays entier pour les *derniers des hommes*.

» Cette série de révélations du *Lynx* explique parfaitement l'impunité des fripons du service sanitaire. Nous l'avons dit et nous le répétons : les voleurs sont constitués chez nous en assurance mutuelle, dans les plus hautes administrations de l'état. »

— On écrit d'Anvers :

« On se rappelle ce pauvre M. Alleaume, Français, résidant à Bruxelles, dont le policier François fit saisir une machine à clarifier l'eau, de l'invention de cet étranger, sous prétexte que c'était une nouvelle machine infernale destinée à Louis-Philippe; on se rappelle aussi que ce même M. Alleaume arrivant un jour à Anvers s'y prit de querelle avec la police, fut condamné à six mois de prison par notre tribunal, puis acquitté par la cour d'appel de Bruxelles. On ne saurait avoir oublié surtout que M. François, après cet acquittement, furieux sans doute d'avoir commis une énorme balourdise à l'occasion de l'étranger Alleaume, l'expulsa de son autorité privée du royaume de Belgique et le fit débarquer en Angleterre. Or, ce même M. Alleaume vient d'occuper de ses infortunes la presse de Londres. Jeudi, 14 de ce mois, il comparut, sous le patronage d'une dame respectable, à l'audience du lord maire, et sa protectrice y a exposé toutes les tribulations dont il avait été abreuvé en Belgique, et a demandé pour lui quelques secours pour le soulager dans l'état de dénûment auquel le réduisait la plus injustes des expulsions. Le lord maire a paru stupéfait de la sottise de la police bruxelloise qui prend une machine à fil-

trer de l'eau pour une machine infernale; il s'est apitoyé sur le sort d'un homme qu'une telle méprise fait jeter sans ressources sur la terre étrangère, mais il a ajouté que comme toute cette affaire lui paraissait encore un peu mystérieuse, il ne pouvait que conseiller à M. Alleaume de s'adresser au roi des Belges qui en ce moment se trouvait à Londres, et qui averti par la presse du pays ne manquerait pas de venir au secours d'un opprimé.

» M. Alleaume, disent les journaux anglais, s'est retiré en remerciaut vivement le lord maire de cet excellent conseil. Quant à nous, nous croyons qu'il n'y a pas de quoi.

» Quoiqu'il en soit, les Anglais ont maintenant eu sous les yeux un échantillon de la merveilleuse intelligence de notre M. François et de l'hospitalité belge telle qu'elle s'exerce sous l'administration de ce grand homme. »

— On lit dans le *Moniteur industriel* :

« M. Bouchardet a donné une note assez curieuse sur un cas d'empoisonnement par les moules. Deux femmes, d'un âge peu avancé, ayant mangé des moules sans excès, en furent étrangement incommodées. Des vomissemens, des coliques atroces, des déjections alvines très-fréquentes, des céphalalgies très-douloureuses, des syncopes mêmes les tourmentèrent violemment. Les moules avaient pourtant été cuites dans un pot de terre bien vernissé. M. le docteur Bouchardet ayant soumis quelques moules qui restaient dans le pot, à l'analyse chimique, parvint à isoler du cuivre que renfermaient les moules, par un procédé que nous ferons connaître. La quantité de cuivre dont il fit l'extraction est de beaucoup supérieure à celle qui, d'après les recherches de M. Sarzeau, existe naturellement dans plusieurs substances alimentaires. De l'eau albumineuse sucrée, puis une potion éthérée et laudanisée, soulagèrent bientôt les malades, qui le lendemain ne se ressentirent plus d'indisposition. Mais il résulte de ce fait que les moules peuvent naturellement contenir une assez grande quantité de cuivre pour empoisonner; et il est très-probable que les moules dont M. Bouchardet a fait l'analyse avaient été recueillies sur le doublage en cuivre des vaisseaux. Si ces accidens se répétaient, il serait indispensable de soumettre la pêche ou la vente des moules à une surveillance sévère. »

— M. Evrard, ingénieur civil et professeur de physique à Valenciennes, vient d'inventer une machine à faire des briques, qui est destinée à rendre de grands services à une époque où les constructions se multiplient dans toutes les localités. Une commission, prise dans le sein de la société d'agriculture de cette ville, a suivi les essais qui viennent d'être faits, et qui ont eu un plein succès. Cette machine, fort simple, n'a aucun des inconvéniens que l'on remarque dans celles de même espèce, qu'on a tenté vainement d'employer. Elle exécute le travail à la manière du mouleur qu'elle remplace avec un très-grand avantage de vitesse; par l'action de cette machine, qu'un seul cheval fait mouvoir, la terre est divisée, broyée, préparée et moulée; la pâte est parfaitement homogène, et la brique bien régulière dans ses faces et surtout dans ses angles. Deux hommes et deux enfans suffisent pour le service de cette machine, qu'on transporte sans peine dans le champ qui doit fournir la terre. Les briqueteries ordinaires ont peine à suffire aux besoins des constructeurs, et grâce à l'utile invention de M. Evrard, les constructions deviendront moins dispendieuses, et dans les campagnes, la facilité de mouler la brique à peu de frais, fera renoncer aux constructions en terre, si peu solides et si malsaines. Un brevet d'invention va assurer à l'auteur la propriété de cette machine, dont l'usage deviendra général. (*Echo de la frontière.*)

ÉCOLES PRIMAIRES DE LA VILLE DE LUXEMBOURG.

EXERCICES PUBLICS de l'année scolaire 1836 - 1837.

Luxembourg, le 17 septembre 1837.

Les examens publics des écoles primaires pour la clôture de la présente année scolaire auront lieu dans l'ordre suivant :

Jeudi, 21 septembre, à huit heures du matin, examen de l'école de chant attachée aux deux écoles gratuites.

Idem à neuf heures du matin et à deux heures de relevée, examen de l'école gratuite des garçons pauvres.

Vendredi 22, aux mêmes heures, examen de l'école gratuite des filles pauvres.

Samedi 23, à huit heures du matin, examen des écoles des garçons du 1^{er} degré;

et à deux heures de relevée, examen des écoles des garçons du 2^e degré.

Lundi 25, aux mêmes heures, examen des écoles des garçons du 3^e degré.

Mardi 26, aux mêmes heures, examen des écoles des filles de tous les degrés.

Les examens des deux écoles gratuites et ceux des écoles des filles des trois degrés auront lieu dans les locaux ordinaires de ces

écoles; ceux des écoles des garçons se feront dans la grande salle de l'Athénée.

L'école ouvrière de Ste-Sophie sera ouverte au public le mardi et le mercredi, 26 et 27, depuis deux jusqu'à cinq heures de relevée. La Commission espère que les Dames voudront bien honorer cet établissement de leurs visites et s'assurer des progrès des élèves.

Jeudi, 28 septembre, à dix heures du matin, messe solennelle chantée par les élèves des écoles gratuites, suivie d'un *Te Deum* en action de grâces.

A trois heures de relevée, distribution solennelle des prix dans l'église St-Pierre.

La Commission urbaine des Ecoles, SCHEFFER, Président.
Par la Commission, Jos. PAQUET, Secrétaire.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

AVIS.

FOURNITURE D'HUILE

POUR L'ÉCLAIRAGE DE LA VILLE.

Les Bourgmestre et Echevins préviennent le public qu'ils recevront d'ici au 25 de ce mois, des soumissions pour la fourniture de l'huile épurée à quinquet nécessaire pour le service de l'éclairage de la ville, pendant l'hiver de 1837 à 1838.

Les soumissions devront porter l'offre de fournir l'huile à tant par litron. Luxembourg, le 18 septembre 1837.

Les Bourgmestre et Echevins, SCHEFFER.
Le Secrétaire de la ville, SCHROBILGEN.

FAILLITE DE LA V^e CUNY.

Les comptes et liquidation de la faillite de la veuve CUNY, ci-devant marchande en cette ville, n'ayant jusqu'à présent jamais été définitivement clos, l'union des créanciers de cette faillite est convoquée pour y être procédé devant M. le juge-commissaire, le samedi, 30 septembre courant, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce en cette ville.

AVIS AUX CRÉANCIERS

DE LA FAILLITE DE F. ROESER, A LUXEMBOURG.

Messieurs les créanciers de la faillite de F. ROESER, à Luxembourg, sont priés de se présenter, dans le délai de quarante jours, par eux mêmes ou par leurs fondés de pouvoir, aux soussignés, afin de déclarer à quel titre et pour quelle somme ils sont créanciers, et de leur remettre leurs titres de créances, ou de les déposer au greffe du tribunal de commerce. Il leur en sera donné récépissé.

Les Syndics provisoires de la faillite,
Luxembourg, le 20 septembre 1837. BALTIA. SCHAACK.

VENTE D'IMMEUBLES.

JEUDI, 5 octobre prochain, à deux heures de relevée, en la maison ci-après désignée, François KOHNER, cabaretier à Hollerich, fera vendre publiquement, à trois années de crédit, une double MAISON d'habitation, dite Klautgeshaus, située audit Hollerich, avec granges, de vastes écuries, un JARDIN et trois jours de TERRE, le tout d'un tenant.

La vente se fera en bloc ou en deux lots, au gré des amateurs.
Luxembourg, le 19 septembre 1837. MAJERUS, notaire.

AVIS.

Mercredi, 27 septembre 1837, vers dix heures du matin, le Sr. Michel Grosser et les héritiers de feu le sieur Jean Kimmes, de Larochette, feront vendre par adjudication publique, à crédit :

1° Leur belle propriété, située à Larochette, connue sous le nom de Fohlmühl, consistant en foulerie, filature de laine à mécanique, huilerie, grange, autres bâtimens ruraux, deux maisons d'habitation et deux jardins, le tout d'un tenant et situé sur le ruisseau Erntz, dont la belle chute d'eau

le rend très-propre à pouvoir être converti en toute autre usine; la vente en sera faite d'abord en bloc et ensuite en trois lots.

2° Différens prés, terres labourables et jardins, situés sur les bords de Larochette, Heflingen, Christnach et Medernach.

Cette vente aura lieu à Larochette, chez le sieur Reuter-Gindt.
Larochette, le 15 septembre 1837. CLEMENT, not.

AVIS.

Le Docteur AUG. NEYEN, autorisé par S. M. à exercer la médecine, la chirurgie et l'art des accouchemens, reste rue des Capucins, chez M^r Noppenney, pharmacien.

VENTE PUBLIQUE.

JEUDI, 21 septembre courant, à neuf heures du matin, le notaire sous-signé procédera, à la requête du sieur Pierre-Felix HEDIN, propriétaire-rentier, demeurant à Clausen, et de D^{me} Marie-Jeanne-Joséphine HEDIN, épouse de sieur Pascal-Joseph LEBRUN, horloger, demeurant à Givet, à la vente d'un TRES-BEAU MOBILIER, consistant en tables, chaises, armoires, bois de lit, matelas, couvertures, commodes, secrétaires, trois jolies pendules et une horloge, glaces, porcelaine, argenterie et batterie de cuisine.

Le même jour, ledit notaire exposera aux enchères, à la même requête que dessus, aux plus offrans et derniers enchérisseurs :

1° Un JARDIN, situé à Clausen, donnant sur les jardins Becker, Kohl et la route.

2° Un autre JARDIN, situé audit Clausen, à côté du précédent, entre Lentz et autres aboutissans.

3° Une PIÈCE DE TERRE, située sur le territoire d'Eich, au lieu dit Grohans, près le Grünenwald.

La vente se fera sous des conditions très-favorables, et aura lieu audit Clausen, en la demeure des vendeurs.

Luxembourg, le 15 septembre 1837. J. FUNCK, notaire.

Vente publique de Meubles.

Jeudi, 21 du courant, à neuf heures du matin et jours suivans, le sieur Henri Scheuer, propriétaire au Paffenthal, fera vendre aux enchères, en sa maison d'habitation audit lieu, des secrétaires, tables, armoires, commodes, chaises, miroirs, batterie de cuisine, quantité de linge de corps, de table et de lit, de matelas, lits de plumes, oreillers, couvertures et autres meubles.

Luxembourg, le 15 septembre 1837. MAJERUS, notaire.

En conformité de la loi du 12 juin 1816.

VENTE DÉFINITIVE

DE LA

PAPETERIE DE ST-LÉGER ET DE SES DÉPENDANCES.

Le MARDI, 3 OCTOBRE 1837, à DIX heures du matin, En l'auditoire de la justice-de-peace, à Virton, Par-devant M^r le juge-de-peace du canton de Virton, Par le ministère de M^r MARSON, notaire en ladite ville,

A la requête des héritiers de M. Nicolas PICARD, de Saint-Léger, Il sera procédé à la licitation publique et définitive de la papeterie de St-Léger, à deux cylindres, activée, avec tous les locaux et instrumens nécessaires à la fabrication; plus des logemens séparés pour trois ménages.

2° Un Moulin à blé et un Moulin à huile, une cave et le logement; le tout sous le même toit.

3° Une aissance qui entoure ces usines, contenant 60 ares, partie en prairie.

4° Et une habitation pour le régisseur, une écurie et remise, et un jardin attenant; — le tout situé à portée du village de Saint-Léger, sur la route de Virton à Arlon.

A CREDIT, pour QUATRE ANS.

Le notaire WEBER, résidant à Eich, vendra publiquement et au comptant, le LUNDI, 25 septembre 1837, vers l'heure de midi, à la faïencerie de Septfontaines, une très-belle collection de plantes de serre chaude et d'orangerie, entre autres 200 auricules, 150 rosiers et différens arbustes et plantes grasses, faisant dépendance de la succession délaissée par D^{lle} Marie-Thérèse NOTHOMB, en son vivant rentière audit lieu, qui a fait legs du produit de cette vente au profit des pauvres.

AVIS IMPORTANT.

LA PREMIERE VENTE qui aura lieu sous la garantie du Gouvernement à Vienne, est celle des

DEUX PALAIS DE WIEDEN,

d'une Somme totale de

DEUX MILLIONS 182,500 FLORINS, V. DE. V.

IRRÉVOCABLEMENT LE 21 OCTOBRE PROCHAIN.

Une Action, frs. 20. — Sept Actions y compris UNE ROUGE GAGNANTE à frs. 120.

S'adresser directement à l'ADMINISTRATION GÉNÉRALE de

Léopold Deutz et C^{ie}, à MAYENCE s. l. Rhin.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.

